

Vos questions / nos réponses

## Je crois avoir été droguée à mon insu

Par [Aiden](#) Postée le 23/05/2025 21:13

Bonjour. Ce soir, j'ai été au bal de mon lycée. Au cours de la soirée, j'ai commencé à avoir du mal à respirer, puis j'ai beaucoup trembler, eux envie de vomir, j'ai eu un sentiment d'être dans une autre dimension, puis mes jambes ont lâché et ma tête me faisait mal. Pendant une partie de la soirée, j'alternais entre envie euphorique de danser et fatigue. J'ai eu aussi des pertes de mémoires et l'impression d'être sous alcool. Je ne faisais aucunement attention à mon verre. Quand je me suis un peu remise, je me suis rendu compte que j'ai fait des crises de panique lors de cette époque car je ne comprenais plus rien et je ne pouvais pas communiquer avec mes amies. Vous pensez que je me suis faite droguée ? Merci

---

Mise en ligne le 28/05/2025

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude, vous avez bien fait de vous rapprocher de notre service.

Il nous est impossible de certifier que vous avez été droguée à votre insu. Néanmoins, les effets indésirables et les troubles que vous avez ressentis peuvent effectivement être le résultat d'une "soumission chimique" (lorsque quelqu'un fait consommer un produit à l'insu de la personne).

Il est difficile d'identifier la ou les substances utilisées, car certaines d'entre elles ne sont pas détectées dans les tests de dépistage, et d'autres sont vite éliminées par l'organisme.

Nous vous proposons de vous rapprocher d'un Centre d'Evaluation et d'Information sur les Pharmacodépendances (CEIP), chargé du recueil des situations de soumission chimique. Les équipes sont bienveillantes, et elles pourront vous expliquer les délais de positivité des différentes substances possibles. Vous pourrez retrouver les coordonnées du CEIP de votre région dans un lien que nous ajoutons en bas de page.

Nous vous encourageons également à parler de ce que vous avez vécu aux CPE de votre lycée. Il est possible que d'autres élèves aient été confrontés à ce genre de symptômes. Cet événement pourrait ainsi inciter à plus de vigilance quant à la sécurité physique et émotionnelle des élèves lors des événements festifs.

Nous espérons que vous avez pu pleinement vous remettre de cet épisode, et que vous êtes bien entourée. N'hésitez surtout pas à revenir vers notre équipe si vous ressentez le besoin d'en discuter, ou d'être rassurée. Notre ligne d'écoute est ouverte tous les jours sans exception: par téléphone entre 8h et 2h (au 0 800 23 13 13, appel anonyme et gratuit), ou par tchat à partir de 14h.

Bien cordialement.

---

**En savoir plus :**

- [Liste des CEIP](#)